

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/EDF-agrandit-son-emprise-pour-la-Centrale-de>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **EDF agrandit son emprise pour la Centrale de Belleville : la piscine se confirme ?**

6 avril 2018

EDF agrandit son emprise pour la Centrale de Belleville : la piscine se confirme ?



Depuis que le site d'information écologiste Reporterre a joué le rôle de lanceur d'alerte concernant la forte possibilité de la construction d'une piscine d'entreposage/stockage de déchets nucléaires, le moindre vol de grues au dessus des cheminées de la Centrale de Belleville-sur-Loire, le moindre train de voitures à vitres teintées sont disséqués et interprétés par tous les oracles et les Pythies des coteaux de Sancerre. Là, l'AOC a fait

officiellement la demande de classement au patrimoine de l'UNESCO en 2015 et, depuis, les fumées blanches de la Centrale ne sont pas forcément vues comme un facteur favorable.

Selon le journal local, La Voix du Sancerrois, déjà installée sur une superficie de 170 hectares, la Centrale aurait étendu sa réserve foncière voici quelques semaines, après qu'une « *superficie importante de terrains ait été à vendre dernièrement autour de la centrale.* » Des agriculteurs et EDF se seraient ainsi répartis les parcelles. Pour le producteur d'électricité, l'occasion faisait le larron puisque, en d'autres lieux déjà, l'extension des réserves foncières autour des sites est monnaie courante.. Pour le service com du site « l'acquisition de terrains fait partie d'un processus à plus long terme que l'échéance de l'éventuel projet de piscine. »

Circulez, y a rien à voir



Perrine Goulet

Comme à l'accoutumée donc, le « *circulez, y a rien à voir* » est plus ou moins de rigueur. Cependant, même si le site de la Centrale de Belleville-sur-Loire est dimensionné pour accueillir quatre tranches, alors que deux seulement sont effectives, il n'est pas inconvenant de s'interroger sur cet agrandissement qui, s'il n'est pas caché, n'a pas non plus été placé sous le feu des projecteurs. D'autant que, à la suite de l'alerte de Reporterre, la députée LRM de la Nièvre, Perrine Goulet, s'était exprimée sur le sujet et avait rappelé que si « *Il y a bien un projet d'entreposage de déchets nucléaires, un besoin prévu à l'horizon 2030, Belleville fait partie des options et la réserve foncière de la centrale, notamment, est un argument.* »

On peut croire sur parole l'élue Nivernaise, ex-chef de projet de la centrale de Belleville-sur-Loire qui s'est par ailleurs exprimée lors d'une commission parlementaire qui concernait la sécurité des sites nucléaires. Elle avait alors demandé s'il était possible de tirer sur les personnes qui s'introduisaient dans les centrales nucléaires. Sur cette affaire, elle a été dans l'obligation de préciser sa pensée, par l'intermédiaire d'une interview de France 3-Franche-Comté. « *J'ai peut-être mal tourné ma phrase. Le mot tirer pour moi n'était pas tirer pour tuer mais tirer dans les jambes par exemple, comme ça se fait aux États-Unis ...* » avait-elle expliqué.

Du côté de la région Centre-Val de Loire, la position est claire. François Bonneau, le président de la région, s'était exprimé en séance plénière et ne souhaitait pas que la région n'était pas une poubelle nucléaire. Quant au groupe Europe Ecologie-Les Verts Centre, il a initié une pétition en ligne, toujours en cours, « pour dire NON à une poubelle nucléaire géante, ni à Belleville-sur-Loire dans le Cher, ni ailleurs ». Un mois plus tard plus de 2600 personnes ont signé cette pétition.

Aux confins de quatre départements

Si l'emprise de la centrale se situe bien sur les communes de Belleville et de Sury-près-Léré, elle se trouve à la limite de trois départements, le Cher, le Loiret, en Région Centre-Val de

Loire, et la Nièvre, tandis que l'Yonne n'est qu'à quelques encablures, pour la région Bourgogne-Franche Comté. Une situation géographique idéale pour les projets du fournisseur d'énergie qui voit là s'ajouter les conditions d'accès facilitées par un réseau ferroviaire à proximité.

A l'heure actuelle, la Centrale comporte deux tranches du type REP d'une puissance de 1300 Mwe. La première, selon l'ASN (autorité de sûreté nucléaire) constitue l'installation nucléaire de base n°127 alors que la deuxième constitue l'installation nucléaire de base n°128. L'espace libre actuellement est déjà suffisant pour intéresser le producteur-fournisseur d'électricité EDF après avoir lancé des études de faisabilité, au niveau national, pour la construction d'une nouvelle piscine « *d'entreposage centralisé* ». Les surplus de La Hague pourraient y être entreposés. Entre 6000 et 8000 tonnes de métal lourd irradié soit plusieurs dizaines de cœur de réacteurs nucléaires pourraient se retrouver à baigner en bordure de Loire, au pied du piton de Sancerre et des ses vignobles. Des déchets qui seraient essentiellement du combustible MOX, pour Mélange d'Oxyde de plutonium et d'Oxyde d'uranium. Un produit à très importante radioactivité qui dégage une forte chaleur.. Le problème de ce combustible, après son utilisation en centrale nucléaire, c'est qu'il met dix fois plus de temps à refroidir qu'un combustible classique (50 ans contre 5 à 8 ans) et que, actuellement son retraitement ne semble pas suffisamment rentable ...

Fabrice Simoes.